Image not found or type unknown

Quelle titre de séjours et démarches à entreprendre

Par **Samara1512**, le **05/07/2018** à **09:37**

Bonjour,
Jeune fille de 30 ans
J ai une assurance voyage qui couvre la période de mon séjour en France venue en touriste je résume mon cas :

Voici ci dessous mon cas :
Venu avec Visa touriste ce dernier expire dans 6 jours
Gravement Malade et dans l incapacité de rentrer dans mon pays d origine pour une maladie qui n a cessé d évoluer « maladie imprévue » cette dernière m a rendu invalide à hauteur de 30% et non autonome « le traitement se poursuit ...»
Sachant que l'ensemble de ma famille « » est installés en France et en situation régulière « nationalité et résidence ».. personne ne se trouve dans mon pays d origine et souci autonomie pour moi
Mes interrogations sont les suivantes:
1. Mon frère a récupéré une liste de carte de séjours à déposer à la préfecture selon le cas et je m y trouve dans plusieurs
- Étranger malade
-Cas humanitaires
-membre de la famille
*Quelle procédure dois-je entamer et quoi choisir et quand ?
2-quelles sont les probables retours de la préfecture concernant mon cas
3-puis je faire une seule demande résumant la maladie et la présence de toute ma famille ?

Merci beaucoup pour votre retour

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés